

Arboriculture

POIRIER

Psylle :
intensification des pontes avec la hausse des températures

POMMIER

Anthonome : pas de risque

TOUS FRUITIERS

Campagnols :
risque important dans les secteurs à historique

PHENOLOGIE

Pommier : A
Poirier : A à B pour les variétés précoces
Prunier : A
Pêcher : pointe verte

POIRIER

Psylles

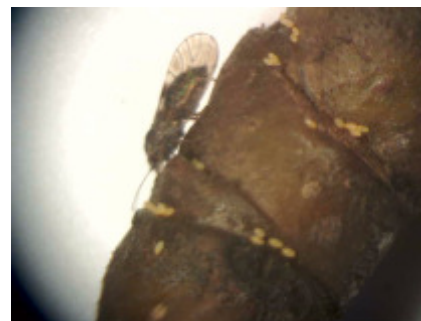
Situation actuelle

Les températures n'ont pas été très favorables à l'activité du psylle pour le moment. Des pontes sont actuellement visibles sur les lambourdes. Leur couleur jaune indique qu'elles ne sont pas récentes. Elles sont probablement issues des quelques jours doux avec des températures supérieures à 10°C début janvier. Les observations sur les secteurs d'Eguisheim, Sigolsheim, Stotzheim et Brumath ont détecté entre 4 et 7 lambourdes occupées par des œufs sur 30 lambourdes observées. Aucune ponte récente n'a été observée la semaine dernière. Les accouplements débutent mais sont ralentis par les

températures encore fraîches.

Evolution du risque

La hausse des températures annoncée pour cette semaine sera propice à l'intensification des accouplements et des pontes. En effet, des températures supérieures à 10°C sont les conditions nécessaires à l'activité des psylles.



Pontes jaunes de psylles avec un adulte
Photo FREDON Alsace

POMMIER

Anthonome

Situation actuelle

Le stade sensible B n'est pas encore atteint.

Evolution du risque

Les frappages pourront débuter dès que le stade B sera atteint afin de détecter la présence d'adultes.

TOUS FRUITIERS

Campagnols

Situation actuelle

L'activité du campagnol est toujours d'actualité. Les observations indiquent une intensification de présence du campagnol des champs sur les secteurs de Brumath, Obernai et Sigolsheim. Dans certains cas, il est possible de voir des dégâts sur les collets. Le campagnol terrestre n'est pas oublié pour autant : les secteurs à historique, comme Westhoffen et Brumath, ne sont pas épargnés.

Evolution du risque

Le risque se poursuit. Maintenir la surveillance. En présence de tumuli frais ou de présence de crottes devant les galeries, mettre en place le piégeage pour diminuer les populations au plus tôt. Maintenir une tonte rase ainsi que des perchoirs pour favoriser la prédation.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.